

# MODIFICATIONS STATUTAIRES

## ANCIENNE RÉDACTION

### TITRE II : ADMINISTRATION DE LA MUTUELLE CHAPITRE 2 : Conseil d'Administration

#### Art. 25 – Composition :

La Mutuelle GRM est administrée par un Conseil d'Administration composé au maximum de 18 membres, élus parmi les membres participants et honoraires à jour de leurs cotisations.

## NOUVELLE RÉDACTION

### TITRE II : ADMINISTRATION DE LA MUTUELLE CHAPITRE 2 : Conseil d'Administration

#### Art. 25 – Composition :

La Mutuelle GRM est administrée par un Conseil d'Administration composé au maximum de 13 membres à l'Assemblée Générale 2009, pour se limiter à 12 membres à l'Assemblée Générale 2010, élus parmi les membres participants et honoraires à jour de leurs cotisations.

---

L'Assemblée Générale du 5 juin 2009 a entériné les démissions de la Mutuelle GRM de la Fédération Nationale Inter-professionnelle des Mutuelles (FNIM), de l'Union Nationale des Mutuelles Familiales et Sociales (UNMFS) et de l'association PREVIME, votées en Conseil d'Administration du 6/11/2008.